

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 24 JUILLET 2025, sous la référence 16103 QUATER , un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'ARRAS SUR RHONE, un terrain pour le maintien d'une station d'épuration et de ses annexes, d'une superficie totale de 778 m2 environ, le tout figurant sur le plan de situation figurant ci-après.

Ce titre d'occupation a été conclu au profit de LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROM'ARDECHE pour le maintien de canalisations de refoulement d'eaux usées

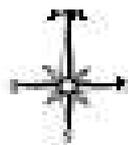
Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 16103 ARRAS SUR RHONE :

- c.barthou@cnr.tm.fr,
- OU CNR *Direction des Territoires Equipe domaniale Rhône médian- 91 route de la Roche de Glun- BP 326- 26503 BOURG LES VALENCE CEDEX.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de LYON-Palais des Juridictions administratives-184 rue Duguesclin-69433 LYONB CEDEX 03.

Téléphone : 04.78.14.10.10
greffe.ta-lyon@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le 29 juillet 2025



PLAN DE SITUATION
Echelle 1/5000

119 000

794 500

795 000

319 000

Commune
d'Arnas-sur-Rhône



Plan de situation

118 500

794 500

318 500

Commune de
Servas-sur-Rhône

794 500

795 000

315 000

118 500

118 000

794 500

795 000

315 000

117 500

794 500

795 000

315 000

117 000

794 500

795 000

315 000

116 500

794 500

795 000

315 000

116 000

794 500

795 000

315 000